

## COMMUNIQUÉ :

### Cinq diacres permanents bientôt ordonnés

Montréal, le 27 octobre 2020 – Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ordination diaconale de :

1) M. François Gobeille  
Ordination : 30 octobre à 19h30  
Paroisse Notre-Dame-de-la-Consolata  
Pour suivre la célébration en ligne, allez ici : <https://www.facebook.com/consolatamontreal/>

2) M. Anthony Rettino (Cathie)  
Ordination : 6 novembre à 19h30  
Paroisse St. Luke  
Pour suivre la célébration en ligne, allez ici : <https://youtu.be/dR3vltFfa18>

3) M. Jean-Job Casimir (Catheryne)  
Ordination : 27 novembre à 19h30  
Paroisse St-Ferdinand à Laval  
Pour suivre la célébration en ligne, allez ici :  
<https://www.facebook.com/Unit%C3%A9-Pastorale-Fabreville-109551117605296>

4) M. Daniel Joseph Duong (Cecilia)  
Ordination : 11 décembre à 19h30  
Paroisse St-Esprit de Rosemont  
Pour suivre la célébration en ligne, vous avez 3 options ici :  
<https://www.youtube.com/watch?v=1TXez7OusT4&feature=youtu.be>  
<https://www.stespritderosemont.ca/>  
<https://fr-ca.facebook.com/stespritderosemont/>

5) M. Quinton Zorzes (Margaret)  
Ordination : 18 décembre à 19h30  
Paroisse St. Kevin  
Pour suivre la célébration en ligne, allez ici : <https://www.facebook.com/STKmtl/>

Comme les années dernières, il y a **un temps de prière ensemble avant l'ordination**. Cette année Mgr Christian Lépine, archevêque de Montréal, présidera **une messe d'action de grâce qui sera diffusée ce soir de St-Ferdinand à 19 h 30**. À cause de la pandémie, le tout sera sur : <https://www.facebook.com/Unit%C3%A9-Pastorale-Fabreville-109551117605296>



À l'exemple du Christ, le service du diacre permanent en Église se déploie selon trois modes distincts :

le service de la Parole : proclamation de l'Évangile et son commentaire pendant les messes;  
le service de la liturgie : assistance au prêtre, célébration de certains sacrements;  
le service de la charité : plusieurs bonnes œuvres au service de la communauté chrétienne et de la société.

Le diacre peut être marié et père de famille, tout en conservant en partie ou totalité son travail dans la société.

En raison de la nature de sa vocation au service de l'Église, le diacre permanent est choisi et ordonné par l'évêque de son diocèse. Suivant son ordination, le diacre recevra une nomination (affectation) l'habilitant à son service dans une communauté chrétienne particulière.

Que notre prière d'Action de Grâce les accompagne, eux comme candidats, ainsi que leur épouse, leurs enfants et familles, ainsi que la grande famille diaconale de Montréal!

- 30 -

**Source et information :**

**Erika Jacinto**

Attachée de presse, bureau de l'archevêque  
Directrice, Communications et relations avec les médias  
Archidiocèse catholique romain de Montréal  
[ejacinto@diocesemontreal.org](mailto:ejacinto@diocesemontreal.org)